

**DECISION MODIFICATIVE n°2023- 217
PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU JURY D'ADMISSION DR2 n°2023-162
(DR2 – 2023)**

Le Président-directeur général d'Inria,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques, et notamment son article 44,

Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, et notamment son article 8,

Vu le décret du 27 juin 2018 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique – Monsieur Bruno Sportisse,

Vu l'arrêté du 31 janvier 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 2^{ème} classe à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,

Vu la décision n°2023-162 fixant la composition du jury d'admission du concours DR2 - 2023.

DECIDE

- Article 1 :** La composition du jury d'admission du concours DR2 – 2023 est modifiée comme suit.
- Article 2 :** Le jury d'admission du concours externe pour le recrutement de directeurs de recherche de 2^{ème} classe est présidé par Alain Girault, Adjoint délégué à la science, représentant le Président-directeur général d'Inria.
- Article 3 :** Le jury d'admission est constitué par les membres de la commission d'évaluation dont les noms suivent :
Anne CANTEAUT ;
Manuel SERRANO ;
Luce BROTCORNE ;
Sylvain SALVATI .
- Article 4 :** Le jury d'admission est complété par les personnalités scientifiques dont les noms suivent :

Bruno LEVY ;
Hélène BARUCQ ;
Pascale VICAT-BLANC ;
Hugues BERRY .

Fait à Rocquencourt, le 08 juin 2023
Le Président-directeur général d'Inria

Bruno Sportisse

